

MUSIQUE ATTRACTIVES ET RECREATIVES

VALIDITE : 2019

- Séances à l'aide d'un ou plusieurs musiciens à l'exclusion des réveillons de fin d'année.
- Séances à l'aide d'un ou plusieurs chanteurs (KARAOKE).
- Séances à l'aide d'un DJ.
- Entrée libre.
- Ce barème inclut également les fêtes champêtres, les fêtes d'été et les fêtes populaires en plein air.

TARIFICATION:

- Forfait par séance – SANS DANSE (TVA 3% en sus)

NOMBRE DE PERSONNES	VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET JOUR DE FETE	DU LUNDI AU JEUDI
jusqu'à 100	23 €	11€
de 101 à 200	46 €	22 €

- Forfait par séance – AVEC DANSE (TVA 3% en sus)

NOMBRE DE PERSONNES	VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET JOUR DE FETE	DU LUNDI AU JEUDI
jusqu'à 100	33 €	17 €
de 101 à 200	66 €	34 €